



Coup d'envoi du recensement à Lunel-Viel le 19 janvier 2023!



Dossier

Lunel-Viel, ville d'expérimentation pour les déchets : réduire, trier et valoriser, tous concernés !



Portraits

Portraits croisés des commerçants du marché du vendredi











Du baroque au hip-hop avec Montpellier « Capitale Européenne de la Culture » et la CCPL

Grâce au partenariat noué entre la Communauté de Communes du Pays de Lunel et Montpellier "Capitale Européenne de la Culture" en 2028, la ville de Lunel-Viel a accueilli deux manifestations culturelles. Le 2 octobre dernier, le jeune orchestre baroque européen a fait halte à l'Orangerie pour un très bon moment partagé.

Tandis que l'Orangerie accueillait du 17 au 20 novembre. l'exposition Mouvement, organisée en partenariat avec l'association Line Up. L'inauguration a eu lieu jeudi 17 novembre, en présence des artistes, du maire Fabrice Fenoy et des élus. La journée du vendredi 18 novembre était consacrée aux visites scolaires. Les écoliers de l'école Gustave Courbet ont été accueillis par Patrick Pellet. conseiller délégué à la Culture pour une explication détaillée des œuvres. L'exposition itinérante s'est poursuivie le week-end avec un atelier d'initiation au graff proposé le samedi après-midi avant de se déplacer en Pays de Lunel, à Entre-Vignes et Boisseron.



Les enfants de l'ALP déguisés pour Halloween Sorcières, vampires, squelettes et autres petits monstres ont déferlé le 31 octobre dernier dans les couloirs de l'Hôtel de Ville. La joyeuse troupe portée par l'ALP maternelle a déambulé dans les couloirs pour remplir de friandises sacs et petits paniers en forme de citrouille, avant de les partager de retour à l'école maternelle.













11 Novembre : les écoliers ont lu des poèmes

Onze écoliers de CM2 se sont relayés devant un public particulièrement fourni au cimetière de Lunel-Viel, pour la lecture des poèmes choisis en classe avec leurs professeurs

M. Rouvière et Mme Fleuret, présents aux côtés de Mme Perrier, la directrice de l'école élémentaire. Après la lecture des poésies par les enfants, le discours du ministère des Armées a été lu par Fabrice Fenoy, maire de la commune, et celui de l'association des anciens combattants par Maurice Herbaut, président de l'ACPG-CATM de Lunel-Viel. Le maire, accompagné de deux enfants et du président des anciens combattants, a ensuite procédé au dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, avant d'observer une minute de silence. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était offert par la municipalité dans les salons de la mairie.



Une matinée dédiée au brocanteurs junior

Le traditionnel vide-grenier junior organisé le samedi 26 novembre à la salle Antoine Roux, était l'occasion pour les petits exposants de déballer leurs anciens jouets...





Pliage de livres

Une douzaine de personnes étaient réunies à la bibliothèque pour donner une seconde vie aux vieux livres et apprendre à en faire des objets de décoration. D'autres ateliers pliage de livres seront organisés en 2023.



Spectacle pour les tout-petits

La ville a offert le 13 décembre dernier le spectacle «Mobil'ame», de la compagnie de l'Échelle, aux enfants des crèches et des assistantes maternelles. Un moment agréable et poétique apprécié des tout-petits.















L'esprit de Noël s'invite à l'école

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, les enfants, le personnel de la cantine et les équipes du service périscolaire ont redoublé d'imagination et de créativité pour décorer les salles de restauration sur le thème des "Romains" pour l'école Gustave Courbet et "tenue de soirée" pour les Thermes. Les décorations réalisées par les enfants et les animateurs ornaient les murs, et les décors donnaient un air joyeux aux réfectoires. À la fin du service, les 266 écoliers de Courbet inscrits à la cantine se sont réunis à la halle des sports Pierre de Coubertin pour un flashmob de Noël sous l'œil attentif du maire, Fabrice Fenoy et de Johanna Moussu, adjointe déléquée à l'enfance, qui ont partagé la pause méridienne avec les enfants.

Dans l'après-midi, les petits écoliers de maternelle ont assisté au spectacle "Le Noël de Néroline" présenté à la salle verte. Puis, le Père Noël a fait son apparition vendredi matin et a remis à chaque écolier un cadeau offert par la municipalité. L'après-midi le goûter de Noël a conclu cette merveilleuse journée.



SOMMAIRE N°58

Actualités

Coup d'envoi du recensement à Lunel-Viel le 19 janvier 2023!

Veolia, nouveau délégataire pour la gestion de l'eau

La ville se mobilise pour réduire sa consommation d'énergie

Environnement

La ville, lauréate d'un appel à projet sur les pistes cyclables Un projet de panneaux solaires à l'école Courbet

14/17

Dossier

Lunel-Viel, ville d'expérimentation pour les déchets : réduire, trier et valoriser, tous concernés!

Aménagements

L'actualité des chantiers Inauguration de la Ruche, le nouvel espace de vie sociale pour tous

20/23 Vie locale

Téléthon : une mobilisation au rendez-vous ! Les nouvelles des associatons et des commerces

Pratique

24 Tribune

Portraits Portraits croisés des commerçants

Agenda

Publication de la mairie de Lunel-Viel

Hôtel de ville - 121 avenue du Parc - 34 400 Lunel-Viel

Directeur de la publication

Fabrice Fenoy, Maire de Lunel-Viel Rédaction et maquette

Hélène Fernandez Service communication

Crédits photos

Service communication Impression

JF Impression - Tirage : 2 300 exemplaires Pour tout problème concernant la distribution du magazine, contactez le 04 67 83 46 83 - www.ville-lunelviel.fr

Ce journal est imprimé dans le respect de la démarche

Chères Lunelvielloises, chers

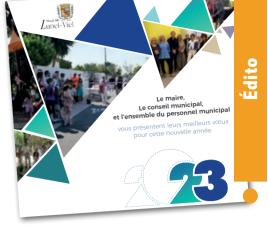
Lunelviellois,

À Lunel-Viel. 2023 c'est l'année des honnes nouvelles!

Le réseau de distribution d'eau potable est attribué à un nouveau concessionnaire, Véolia, qui succède à la SAUR. Le nouveau contrat permet une hausse des investissements pour améliorer encore le réseau et une baisse du prix par rapport à ce qui aurait été facturé aux usagers avec l'ancien : à l'heure où tout augmente, c'est une première bonne nouvelle.

Autre contrat, et pas des moindres, celui de l'incinérateur : c'est le délégataire sortant qui l'a remporté, Suez. Ce contrat est un tournant majeur : baisse des rejets de polluants, baisse des émissions de gaz à effet de serre, baisse des tonnages, étude d'impact sur la santé, modernisation de l'incinérateur et réfection du site. C'est un grand bénéficie pour les Lunelviellois et les habitants des villages voisins.

Un premier projet structurant est inauguré : la Ruche est le nouvel espace de vie sociale de Lunel-Viel. Un endroit pour se rencontrer, pratiquer des activités, s'impliquer dans la vie et l'animation du village. En bonne intelligence avec la bibliothèque, la Ruche fait revivre le bâtiment de l'ancienne école Jules Ferry, et permet de faire vivre la sociabilité dans notre commune.



Une fête d'hiver retravaillée : avec la complicité du Bistrot de la place, une nouvelle formule avec l'humoriste Didier Gustin et la chanteuse Joyce Jonathan vous est proposée. De bons moments en perspective!

Le meilleur pour la fin ? À l'heure où de nombreuses communes connaissent une pénurie de médecins, nous accueillons le Docteur Ouhibi. Installé avec le Docteur Confais route de Valerques, il veillera sur la santé des Lunelviellois.

La santé... C'est évidemment le premier vœu que je vous adresse pour cette nouvelle année. Collectivement, je nous souhaite de continuer à habiter avec plaisir notre village, dans l'harmonie et le dynamisme. Bonne et heureuse année à tous!

Fabrice Fenoy, Maire de Lunel-Viel



@FabriceFenoyLV

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux!











Pour toutes questions sur le magazine, contactez la rédaction : communication@ville-lunelviel.fr

Le Noël solidaire du CCAS

enfants ont fêté Noël avec leur famille et le CCAS

ette année encore, le centre communal d'action sociale met tout en œuvre pour que tous les Lunelviellois puissent profiter des fêtes de fin d'année. Le 21 décembre dernier, le Noël solidaire du CCAS a réuni les familles bénéficiaires de ce service municipal, assurant des cadeaux pour les enfants. Grâce à de généreux mécènes, (qui œuvrent anonymement depuis 2017), les enfants ont reçu chacun un cadeau, ont partagé un spectacle et un goûter, offerts dans l'orangerie du parc. Le père Noël est arrivé au son de la quitare "Gipsy" pour distribuer les cadeaux. Tous les bénévoles étaient mobilisés pour cette opération, aux côtés de Sylvie Froidure, adjointe à la solidarité, heureuse «de voir des étoiles dans les yeux des enfants. J'ai été ravie d'avoir pu rassembler des gens d'horizons différents, un savoirvivre ensemble qui fait chaud au cœur ».









Depuis septembre dernier, une dizaine de seniors a participé aux ateliers numériques collectifs menés en partenariat avec l'EVS et l'UFCV avec pour objectif d'ouvrir l'accès au monde du numérique aux seniors et de favoriser le lien social. Ces ateliers seront reconduits en 2023, en plus des ateliers bien-être.

des ateliers pour les + de 60 ans à de 14h à 16h du 12 janvier au 29 juin. partir de ianvier.

Au programme:

- Les ateliers "numériques" pour apprendre à bien utiliser les ordinateurs et internet tous les lundis de 14h à 16h du 16 janvier au 3 avril.
- Les ateliers "Bien vivre ma retraite" pour favoriser les rencontres et le

L'EVS et l'association UFCV proposent bien-être des seniors tous les jeudis Ces ateliers sont gratuits, inscription obligatoire auprès de l'Espace de vie sociale La Ruche.

d'info :

Places limitées. Inscriptions auprès de l'EVS au 06 31 18 40 53 ou par mail: evs.laruche@ville-lunelviel.fr

Invitation

Les seniors conviés au repas de la Saint-Vincent

Comme chaque année, la Ville invite les Lunelviellois de 65 ans et plus à un repas festif en ouverture de la Saint-Vincent. Il aura lieu cette année le jeudi 19 janvier à 12h à la salle Antoine Roux.

Le traditionnel repas des seniors est un moment de partage joyeux et convivial. Au programme : repas collectif préparé et servi par un traiteur, suivi d'un aprèsmidi dansant animé par un orchestre avec danseurs. Sur inscription auprès de la mairie au 04 67 83 46 83.

Une distribution de colis gourmands par les élus et l'équipe du CCAS pour les personnes à mobilité réduite s'effectuera à domicile, à partir du lundi 23 janvier.



Inscription auprès de l'accueil de la Mairie au 04 67 83 46 83.



C'est reparti pour les clubs Coup de pouce!

Mis en place depuis 2008, le Coup de Pouce a pour objectif de valoriser les enfants et d'aider leurs parents à mieux accompagner leur scolarité. Il est maintenant entièrement mené par la ville de Lunel-Viel.

Le 7 novembre dernier, quinze enfants de CP et CE1 et leurs familles ont été invités à l'école Gustave Courbet pour la signature des contrats d'engagement tripartite entre les enfants, les parents et les animateurs à prévenir des décrochages précoces en en charge des ateliers. Les enfants ont reçu des mains du maire, Fabrice Fenoy, leur carte d'adhésion au dispositif de réussite éducative. Cette année, cinq enfants de CP participent

aux clubs pour de la lecture-écriture et dix enfants en CE1 pour un accompagnement lecture-écriture et mathématiques. Ces dispositifs d'accompagnement destinés lecture et en mathématiques sont financés par la commune à hauteur de 16 000€, et bénéficient d'une participation de la CAF de 4500€ pour l'année scolaire 2022-2023.

Inscription et planning à l'espace **Jeunes**

L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans, les mercredis après-midi de 14h à 18h30 en période scolaire et du lundi au vendredi de 14h à 18h30 en période de vacances scolaires.



Il fonctionne en structure ouverte, c'est-à-dire que chacun peut s'v rendre librement, durant les iours et les heures d'ouverture. Différentes activités. sorties à la journée ou veillées sont proposées sur l'année. Pour pouvoir fréquenter la structure et participer aux activités proposées par l'équipe d'animation, chaque jeune doit remplir un dossier d'inscription à retirer auprès des animateurs.

Le montant annuel de l'adhésion (de 30 à 40€ est établi selon le quotient familial, il passe à demi-tarif à partir de mars et peut être souscrit en juillet au tarif découverte (de 9 à 11€).

d'info :

Renseignements au 06 45 06 78 00 ou par mail: espacejeunes@hotmail.com

Clubados Lunelviel

EVS L'espace de vie sociale lance

un appel à projets pour des animations

L'EVS "La Ruche" recherche des bénévoles pour organiser des animations et ateliers sur l'année. Vous avez envie de vous investir dans la vie locale en animant un atelier? Couture, repair-café? Faites part de vos envies, de vos besoins, de votre savoir-faire et de vos disponibilités!

> "Les Petites Mains" :

Venez vous inscrire à l'échange de services pour créer un réseau d'entraide dans le village! À venir également : un café-famille, une conférence citoyenne, et d'autres animations.



Pour tout renseignement et inscription : Contactez l'EVS au 06 31 18 40 53

Nouveaux rendez-vous

> Ateliers 0 déchet

Vous avez envie d'apprendre à faire un tote-bag, des tawashis (éponges japonaises) ou des bee-wraps pour recouvrir vos plats? Des ateliers de récup sont mis en place une fois par mois par l'EVS et la Tri'Cyclerie du midi.

> Ciné-surprise!

Profitez des vacances pour venir voir un film surprise en famille à la bibliothèque le 21 février à 14h30. À partir de 8 ans.



Renseignements et inscriptions auprès de l'EVS au 06 31 18 40 53 ou par mail: evs.laruche@ville-lunelviel.fr



Les aînés lunelviellois main dans la main avec les lycéens

À l'occasion de la Semaine bleue dédiée aux aînés, du 3 au 9 octobre, les lycéens de Victor-Hugo ont offert aux résidents de La Jolivade un moment gai et ludique.

Mardi 4 octobre, le CCAS, l'EVS et l'Association Monalisa ont organisé une journée chasse aux trésors pour les résidents de la maison de retraite «La Jolivade» et les seniors de Lunel-Viel, en partenariat avec les élèves du Lycée Victor Hugo.

Créer du lien intergénérationnel

Un des axes du projet scolaire était de créer du lien intergénérationnel entre les lycéens et les personnes âgées. Mission réussie pour les élèves de la section ASSP (Aide, soins et services à la personne) du lycée Victor-Hugo de Lunel qui n'ont pas manqué d'imagination. Au programme, des animations autour des cinq sens concoctées par les lycéens et un après-midi de partage intergénérationnel.



Parmi les ateliers proposés par les lycéens, il fallait ainsi trouver le goût des oreillettes ou des fougasses, reconnaître l'odeur du pastis ou du muscat, identifier des photos de monuments ou de plats, mettre les mains dans une boîte pour toucher du sable ou des coquillages, trouver l'instrument utilisé par les musiciens.



Les lycéens prenaient en charge à tour de rôle un senior ou présentaient l'activité d'un stand. La journée s'est terminée par un goûter dans l'Orangerie où chacun a pu choisir une fleur en papier et piocher une lettre dans un coffre, un contact à garder. Une bien belle animation qui a envahi le parc de l'Orangerie le temps d'une iournée et dessiné des sourires sur les







Les permanences du PLIE en 2023

Le PLIE Est Héraultais tient des permanences une fois par mois au CCAS de Lunel-Viel pour un accompagnement personnalisé vers l'emploi et le budget. Les prochaines permanences du PLIE "Insertion" auront lieu les jeudis 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai et 1er juin de 9h à 12h et les "Points conseil budget" auront lieu les vendredis 27 janvier, 24 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai et 30 juin de 9h à 12h.

Permanences Mutuelle pour tous

Le CCAS, en partenariat avec ACTIOM, association d'assurés loi 1901. propose une complémentaire santé accessible à tous les Lunelviellois. Sans questionnaire de santé et sans condition de revenu. la mutuelle solidaire assure une couverture de soins à plusieurs niveaux avec des tarifs négociés.

Dates des prochaines permanences en mairie: les vendredis 13 janvier, 17 février, 14 avril et 16 juin de 9h

d'info :

Les inscriptions pour les permanences PLIE et "Mutuelle pour tous" se font auprès du CCAS au 04 67 83 46 88.

Le CCAS lance un appel aux bénévoles

Vous souhaitez donner de votre temps et être utile ? Le Centre Communal d'Action Sociale de Lunel-Viel recherche des bénévoles volontaires pour mener des actions auprès des seniors. Vous disposez d'un peu de temps, vous êtes sensible à l'isolement des personnes... Déposez votre candidature auprès du CCAS de Lunel-Viel.

d'info :

Contactez le CCAS au 04 67 83 46 88

Service

Coup d'envoi du recensement à Lunel-Viel le 19 janvier 2023!

L'Insee a dévoilé les nouveaux chiffres de la population légale de Lunel-Viel. Au 1er janvier 2023, la ville compte 4530 habitants. À l'issue du prochain recensement, organisé par la Commune et l'INSEE, qui aura lieu à Lunel-viel du 19 janvier au 18 février 2023, tous les logements de la commune, soit 2024 seront recensés.



C'EST UTILE!

Cette enquête, qui détermine la population officielle de la ville, permet de connaître et d'anticiper les besoins des habitants et ainsi d'adapter les politiques locales en matière de services publics, de logements, de transports... Des chiffres du recensement découlent également la « participation de l'État au budget des communes » ainsi que le nombre de conseillers municipaux. de pharmacies, etc. Le recensement est un précieux outil pour l'avenir de la commune et permet de mieux cibler les actions publiques à mettre en place notamment en matière d'équipements collectifs. C'est pourquoi il est essentiel que chacun v participe!

PAR OUI?

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, tous les habitants sont recensés une fois tous les 5 ans. Le dernier recensement sur la commune a eu lieu en 2017. Du 19 janvier au 18 février, toute la population de Lunel-Viel sera recensée. Munis d'une carte officielle, 9 agents recenseurs se présenteront dans chaque foyer et remettront aux habitants un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement et une feuille pour l'ensemble du foyer.

COMMENT?

Deux possibilités vous sont offertes : en remplissant le questionnaire papier remis par l'agent recenseur chargé de votre secteur, ou en remplissant le guestionnaire sur internet, à l'adresse suivante : www.le-recensement-et-moi.fr

À sa visite, l'agent recenseur fournit les identifiants et le mot de passe pour effectuer le recensement sur Internet.

C'EST SÜR!

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, vos noms et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Nos agents recenseurs

Les 9 agents recenseurs, identifiés ci-contre, se présenteront aux domiciles munis de leur carte tricolore officielle signée, avec leur photo.

- 1 Mme Soukaïna LEBRUN, district 17 Centre-Ouest
- 2 Mme Élisa CEZARD. district 18 Centre-Cœur de Ville
- 3 Mme Éloïse COUSTOU. district 12 Centre-Est
- 4 Mme Marie MANCHON, district 16 Nord-Ouest
- 5 M. Ludovic RIVIERE, district 8 Nord-Est
- 6 Mme Anaïs GIL, district 15 Sud-Est
- 7 Mme Claire LAUNAY, district 14 Sud
- 8 Mme Caroline MARTINS, district 10 Centre-Cœur de Ville
- 9 Mme Lauren-Lou GEOFFROY, district 19 Sud-Ouest

Sobriété énergétique

La ville se mobilise pour réduire sa consommation d'énergie

Face aux impératifs d'économie d'énergie auxquels sont confrontés les collectivités territoriales, la ville de Lunel-Viel a pris des mesures concernant la sobriété énergétique.

iest dans un contexte budgétaire déià contraint que la ville doit faire face à l'explosion des coûts relatifs aux fluides énergétiques (qaz, électricité...). Pour Lunel-Viel, c'est un surcoût estimé pour 2023 à 231 000€, soit une augmentation de plus de 137%. Un des axes prioritaires pour limiter les conséquences financières de cette hausse attendue et inévitable est la gestion raisonnée de la consommation énérgétique de ses bâtiments.

Gestion raisonnée et chasse au gaspillage

Parmi le volet de mesures, on retrouve :

- La baisse du chauffage à 19°C (au lieu de 20°C) dans tous les bâtiments municipaux et l'école élémentaire (hors école maternelle et crèches) :
- L'arrêt du chauffage sur le plateau sportif de la halle des sports Pierre de Coubertin (sauf si moins de 14°):
- La programmation des chauffages des bâtiments communaux
- La suspension des locations de salles (location possible du 1^{er} mai au 15 octobre

La municipalité a également décidé de réduire les illuminations de Noël dans les rues de la commune, seul le plafond





lumineux sur la place du 14 juillet a été conservé. Par ailleurs, les usagers des bâtiments communaux (agents, équipes scolaires, associations) ont été sensibilisés aux bons éco-gestes à observer, et ce pour tenir l'obiectif de la ville de réduire de 10% la consommation énergétique et continuer ainsi à agir en faveur du climat.

Extinction de l'éclairage public : un enieu économique et environnemental

Parallèlement, la ville poursuit l'extinction de l'éclairage public la nuit, amorcé depuis un an, sur l'ensemble du territoire communal (sauf les deux ronds-points des Fournels et du Roucagnier). Enfin, la ville de Lunel-Viel soutient le dispositif EcoWatt mis en place par Réseau de transport d'électricité (RTE), en partenariat avec l'Ademe. Ce dispositif qui fonctionne comme une "météo de l'électricité" permet à la fois de sensibiliser sur les éco-gestes destinés aux particuliers ainsi que d'alerter en temps réel sur les périodes de tension en approvisionnement

Délestages électriques sur la commune programmés à compter de janvier 2023

À compter de janvier 2023, de Pendant la phase de délestage, les potentielles coupures d'électricité pourront se produire sur la commune par secteur ou en totalité, par créneaux de 2 heures, entre 8h et 13h ou 18h et 20h. uniquement en semaine et hors jours fériés, afin de lisser la consommation en cas d'aléas climatiques venant fortement mobiliser la production électrique. L'information sera communiquée par ENEDIS la veille à 17h sur connaître en mairie si elles ne sont pas encore le site: www.monecowatt.fr

Il convient de se rendre sur le site et de taper son adresse afin de savoir si votre domicile est concerné. Les zones de délestages seront affinées entre 17h et 21h30, pour une mise en œuvre le lendemain. En cas de coupure entre 8h et 13h, l'école sera fermée le matin, ainsi que les services périscolaires.

communications électroniques (téléphonie mobile et fixe) pourront être impactées par les coupures d'électricité, et certains numéros d'appels d'urgence non desservis (15,17,18,115,196). Le 112 est à privilégier, car accessible quel que soit l'opérateur de télécommunication.

Les personnes vulnérables peuvent se faire répertoriées, comme toutes les personnes bénéficiant d'un équipement médical nécessitant une alimentation électrique.

d'info :

Plus d'info sur www.ville-lunelviel.fr Pour tout savoir sur le dispositif EcoWatt : www.monecowatt.fr



3 QUESTIONS À...



Thibaut Maniez, chargé d'études, de conception et de suivi de travaux Voirie et Réseaux Divers (VRD) et bâtiments poùr la ville de Lunel-Viel.

Pourquoi changer de délégataire pour l'eau et l'assainissement sur la

Le contrat, arrivant à échéance, a été remis sur la table mais le mode de gestion maintenu en délégation de service public (DSP). Après mise en concurrence, c'est Véolia qui, autant sur le plan technique que financier, a répondu au mieux à notre demande.

Que prévoit le contrat ?

Le nouveau contrat prend effet à compter du 1er janvier 2023. L'échéance du contrat est fixée au 31 décembre 2027 sauf résiliation anticipée, soit une durée de 5 ans. Il comprend la gestion du service d'eau potable et d'eau usée. Cela inclut notamment : l'entretien et la surveillance des installations. l'entretien et la surveillance des réseaux de distribution ainsi que les accessoires de réseau, la surveillance et le contrôle de la qualité de l'eau distribué, la recherche des fuites et la gestion des relations avec les usagers du service pendant toute la durée du contrat. La continuité du service est garantie notamment la mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté en cas d'urgence vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Quelle incidence pour les Lunelviellois?

En soit, rien ne change pour le consommateur. Le contrat d'eau de l'abonné est toujours valable. Le tarif de l'eau négocié avec le nouveau délégataire permet d'afficher une baisse du prix de l'eau sur le territoire de Lunel-Viel et de maintenir une qualité de service pour les Lunelviellois.



Veolia, nouveau délégataire pour la gestion de l'eau

Depuis le 1er janvier 2023, la gestion de l'eau a changé de main sur la commune de Lunel-Viel. Un passage de relais entre la Saur, ancien délégataire au contrat et Veolia, le nouveau délégataire du service public pour l'eau potable et l'assainissement collectif de la ville, pour une durée de 5 ans garantissant «la qualité du service et un meilleur prix pour les usagers».

e marché de la production et de la distribution de l'eau à Lunel-Viel change de main, C'est Véolia (SA RUAS) qui se voit désormais confier la délégation de service public pour l'eau et l'assainissement de la commune. Pour Pierre Jullien, Ingénieur Conseil pour la ville de Lunel-Viel, en charge du dossier, «La décision de changer de prestataire s'est opérée après de nombreuses négociations. Nous nous sommes appuyés sur de nombreux critères, et puis nous avons pris la décision finale en garantissant la qualité du service à un meilleur prix pour les usagers ».

Une baisse de 8 % du prix de l'eau

Ce nouveau contrat a été signé pour une durée de 5 ans. Il couvre la délégation pour la distribution de l'eau potable et l'assainissement dont la gestion de la station d'épuration de Lunel-Viel, et des 23km de réseaux d'eaux usées. Veolia traite désormais l'eau et l'assainissement pour 1917 abonnés sur le territoire de Lunel-Viel. Selon le maire, Fabrice Fenoy c'est un avantage pour les administrés, puisque le tarif de l'eau va baisser par rapport à ce que prévovait l'ancien contrat. « Nous avons négocié une eau moins chère pour les usagers et davantage de moyens pour investir dans le réseau pour la commune. »

Sur le territoire de Lunel-Viel, l'eau au tarif général était disponible à un prix complet (eau

Lundi 5 décembre. le nouveau contrat de délégation de service public, concernant l'eau et l'assainissement de la commune de Lunel-Viel, a été signé entre la mairie et l'entreprise Véolia. Fabrice Fenoy, maire de Lunel-Viel et Noé Bonnaventure, directeur territoire Hérault de Véolia ont signé le nouveau contrat de DSP pour une durée de 5 ans.



et assainissement) de 3.30 € TTC/m3 au 1er ianvier 2022. Ce montant permet d'assurer en permanence un service d'excellence à un coût maîtrisé. Les prix unitaires (au m³ consommé) devaient augmenter avec l'inflation à hauteur de 3,49€ après indexation au 1er janvier 2023, mais au global le tarif négocié est de 3,23€ TTC le m³, soit une baisse de 8% du prix de

Des movens pour investir

« Afin de maintenir le haut niveau de performance de la station d'épuration, des aménagements sont également prévus avec le nouveau délégataire dans le cadre du renouvellement contractuel. Il a également été convenu de rééquilibrer les recettes afin d'augmenter la part communale pour financer les travaux de réseaux qui iusque-là ne pouvaient être réalisés faute de financement.

Ceux-ci sont programmés pour les cing ans à venir et concernent notamment les secteurs des rues Jean Moulin, de l'Égalité, de la Paix. des Bosc, des Trois Ponts et l'avenue de la Gare », précise M. Pierre Jullien.

Et de nouveaux interlocuteurs

Côté pratique, le service consommateur Veolia est disponible en ligne, 24 heures/24 et 7 iours/7. Il renseigne les usagers pour tout ce qui concerne le service d'assainissement collectif, notamment les aspects techniques liés au réseau.

d'info :

Veolia Lunel 123 Avenue Victor Hugo 34400 Lunel Les matins de 8h30 à 12h, sur rendez-vous et les après-midis de 14h à 17h, en libre accès. Tél: 0 969 329 328 (numéro unique: 7j/7 et 24h/24) www.eau.veolia.fr

Véolia : nouveau délégataire des services de l'eau potable et de l'assainissement, qu'est-ce qui change?

Un courrier sera prochainement envoyé aux abonnés pour expliquer en détail les démarches à effectuer auprès de ce nouveau délégataire. En attendant, voici quelques réponses aux questions fréquemment posées.

DOIS-JE FAIRE DES DÉMARCHES AUPRÈS DE VEOLIA POUR LE TRANSFERT DE MON **CONTRAT?**

Vous n'avez pas besoin de vous rapprocher de Veolia. les fichiers clients ont été transférés directement de la SAUR à Veolia. Cependant, les données bancaires n'ont pas été transmises. Ainsi, les personnes qui payaient leurs factures par prélèvement automatique devront transmettre les autorisations nécessaires à Veolia. A ce titre. votre nouvelle référence client sera transmise dans le courrier de Veolia et vous pourrez les contacter par téléphone, sur le site internet service.eau. **veolia.fr** ou via l'application

"Veolia et moi".

COMMENT CONTACTER VEOLIA?

Le numéro d'appel clientèle est le 0969 329 328 (disponible 7 iours sur 7 et 24h sur 24). L'accueil physique de l'antenne de Lunel, situé au 123 avenue Victor Hugo, est ouvert les matins de 8h30 à 12h, sur rendez-vous et les après-midis de 14h à 17h en accès libre.

OUAND SERAI-JE FACTURÉ? Vous recevrez la dernière facture de la SAUR soldant la consommation au 31 décembre 2022 et l'abonnement de 2022 en janvier 2023. En juillet 2023, vous recevrez la première facture de Veolia (SA RUAS) comprenant l'abonnement sur 2023 et une consommation estimée de 50 % de votre



deuxième facture sera envoyée en janvier 2024 (règlement de votre abonnement pour le premier semestre 2024 et consommation réelle sur le deuxième semestre 2023). Ces dates de facturation sont bien entendu différentes si vous avez choisi la mensualisation. En cas de mensualisation les prélèvements vont cesser au 31 décembre 2022. Une nouvelle demande à faire connaître à la nouvelle société sera à faire avec une nouvelle autorisation de prélèvements.







Développement durable

La ville, lauréate d'un appel à projet sur les pistes cyclables

La ville de Lunel-Viel porteuse du projet "La Traverse" pour un nouvel axe cyclable d'Est en Ouest en ville, est lauréate de l'appel à projets Occitanie "Aménagements cyclables". Retenue parmi 29 lauréats, la ville bénéficie de subventions permettant de financer l'aménagement de ce nouvel itinéraire cyclable à hauteur de 66%.



1095 m d'aménagements cyclables





de subventions pour sa réalisation

ans le cadre de l'appel à projet "Plan Vélo" lancé par la Région Occitanie, la Ville de Lunel-Viel avait présenté en mars 2022 un dossier pour l'aménagement de sa nouvelle piste cyclable "La Traverse", un nouvel axe cyclable d'Est en Ouest des stades aux écoles. La ville est l'un des 29 lauréats de cet appel à projet (dont 5 seulement dans l'Hérault) et bénéficiera de subventions de l'État, de la Région et d'autres partenaires pour aménager les pistes cyclables manquantes.

Vers des modes doux. alternatifs a la voituré

Le projet, qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique de développement des modes doux à Lunel-Viel, porte sur la réalisation d'un cheminement qui traverse le village d'Est en Ouest via les stades de foot reliant ainsi l'entrée Ouest de la ville, et son pôle d'activités de commerces et de logements, à l'ensemble des pôles générateurs de déplacements notamment les infrastructures sportives et les deux établissements scolaires.

Il vise également à lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique en favorisant les moyens de transports alternatifs à la voiture et en développant l'aménagement cyclable pour faciliter le déplacement des cyclistes et Lunel-Viel sur ce projet.

Une voie verte de grande envergure

Le projet favorise également les liaisons cyclables entre les villes et villages de la Communauté de Communes du Pays de Lunel en s'intégrant dans la continuité de la liaison cyclable prévue entre Lunel et Lunel-Viel. Il permettra à terme une connexion avec la piste cyclable Lunel-Viel - Lansarques desservant notamment le collège de secteur (Lansarques, Pays de l'Or). Ce projet de grande envergure vise à créer l'un des chaînons manquants pour une liaison cyclable Lunel-Mauguio via Lunel-Viel, et Valerques. Il est à noter que le Pays de l'Or a déjà réalisé un itinéraire de Mauguio à Valergues de 8,8 km en bordure du canal d'irrigation BRL, et que la ville de Lunel a réalisé une piste cyclable bidirectionnelle lors de la requalification de son entrée de ville ouest. Enfin, La Traverse s'inscrit dans les itinéraires cyclables départementaux ("L'Hérault à vélo").

L'État, la région Occitanie, le département de l'Hérault et la Communauté de Communes du Pays de Lunel apporteront un soutien financier à hauteur d'environ 475 000€ à



Intercommunalité

Deux nouvelles pistes cyclables prévues en 2023

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de la Communauté de communes du Pavs de Lunel 2021-2026, il sera possible de rallier à vélo les communes de Lunel et Lunel-Viel ainsi que Lunel-Viel et Valerques à vélo.

Lunel-Lunel-Viel Une liaison d'un kilomètre environ sera dessinée entre la zone du Dardaillon à Lunel-Viel et le Mas de Paché

à Lunel. Cette voie directe entre les deux communes sera sécurisée. Une étude de maîtrise d'œuvre est en cours, avant le démarrage des travaux prévu courant

Lunel-Viel-Valergues

Une étude similaire est en cours afin de créer une continuité cyclable entre ces deux communes. Cette liaison, entre la voie verte du Pays de l'Or qui s'arrête à Valerques et le réseau de pistes cyclables du Pavs de Lunel, permettra de relier deux territoires et offrira un accès direct à l'étang de l'Or.

En chiffres

Coût total du projet **LA TRAVERSE : 713 940 €**

Montant des subventions : 474 841€ soit 274 153€ de l'État (dans le cadre de l'appel à Projet AFTIF n°5), 106 513 € de la Région Occitanie, 72 300 € du département de l'Hérault (CD34 /FAIC).

21 875 € de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

Reste à charge pour la commune : 239 099 €



Participation citoyenne

Un projet de panneaux solaires à l'école Courbet

La mairie de Lunel-Viel et le collectif "Les CoWattés" organisent deux réunions publiques autour du lancement du projet solaire les samedi 21 janvier à 10h et mardi 7 février à 18h à la salle des Conférences de Lunel-Viel. Produire de l'énergie renouvelable ensemble, c'est possible, et c'est la volonté du groupement de citovens qui porte le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Gustave Courbet.

ette réalisation soutenue par la Mairie de Lunel-Viel, sera entièrement portée → par l'association "Les CoWattés", lauréate lors du Forum Energaïa, de l'appel à projet de la Région Occitanie et de l'Ademe, pour le développement de projet citoyen de production d'énergie renouvelable.

Ce projet a été imaginé par le collectif, suite à la réussite du parc photovoltaïque citoyen installé sur le toit de l'École de Vérarques à Entre-Vignes qui comprend la mise en place de 110 panneaux photovoltaïques produisant chaque jour une électricité propre et renouvelable (EnR) alimentant les foyers de la commune du Pays de Lunel. Objectif des porteurs du projet : accompagner la transition écologique par la production d'énergies renouvelables issu d'un projet local et citoyen.

Lauréat en Occitanie pour la production d'énergie renouvelable

L'association, lauréate de l'appel à projets pour la production d'énergie renouvelable et solidaire lancé en 2018 par la région Occitanie, s'est vu octroyer une subvention d'investissement par projet sous la forme de 1€ citoyen investi = 1€ financé par la Région, à hauteur de 100 000€. Avec cet appui financier, le collectif a pu réaliser le projet sur Vérarques et souhaite aujourd'hui



le dupliquer sur la commune de Lunel-Viel. Financer le projet avec la participation de citoyens, d'associations et d'entreprises locales sans faire appel à l'emprunt bancaire, c'est l'esprit porté par ce projet participatif. Une campagne de collecte du financement participatif citoyen sera lancée à l'issue des réunions publiques. Si vous désirez participer au projet et obtenir plus d'information, assistez à l'une des deux réunions publiques organisées les 21 janvier et 7 février prochains.

d'info :

https://lescowattes.wordpress.com ou sur **f** lescowattes

Plus d'infos sur le projet de l'école de Vérarques sur https://www.cowatteco.fr



À NOTER DANS **VOS AGENDAS**

Le collectif de citovens "Les CoWattés" a fait naître le projet de production d'énergie renouvelable à Vérarques avec l'installation de 110 panneaux

photovoltaïques français (Voltec) sur le toit de l'école communale, par une entreprise du territoire (HeliosR).

L'École de Vérarques produit 36 Kilowatt Crètes (kWc) d'électricité alimentant les foyers de la commune.

Deux réunions publiques de présentation du projet :

- Samedi 21 janvier à 10h
- Mardi 7 février à 18h
- > Salle des Conférences, entrée libre



Après la réussite du projet de Vérarques, le collectif "Les Cowattés" souhaite implanter des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire de Lunel-Viel. Techniquement, tout est prêt : nous avons effectué des études de faisabilité et bénéficions de l'expérience nécessaire à la mise en place d'un projet similaire sur la commune.

L'objectif est de produire de l'énergie verte à un juste coût. Ce projet local et citoyen est soutenu par la Région et par le financement participatif. Tout le monde peut participer à partir de 25 euros, y compris pour ses enfants ou petits enfants. Grâce à la mobilisation de tous, la production d'une énergie propre et renouvelable sera possible sur la commune de Lunel-Viel, à l'image de ce qui a déjà été réalisé sur Vérarques. La mise en place d'un tel projet à l'heure de la transition énergétique n'est plus seulement une évidence, c'est une nécessité. Cela nous concerne tous, mais plus encore, les générations futures. C'est pourquoi il est important d'unir les forces et les investissements de souscripteurs, petits ou grands.



Eric Billet. conseiller délégué à l'environnement et porte-parole du collectif "Les CoWattés".



Lunel-Viel, ville d'expérimentation pour les déchets

Réduire, trier et valoriser, tous concernés!



Initiée par le syndicat Mixte Pic et Étang suite au renouvellement du contrat d'exploitation de l'incinérateur de Lunel-Viel confié à Suez jusqu'au 31 décembre 2032, la baisse des déchets incinérés est enclenchée sur le territoire. Le nouveau contrat prévoit une baisse du volume de déchets incinérés de 30 000 tonnes et devrait permettre de réduire de 50 % les rejets de polluants et de 25 % les gaz à effet de serre. Des objectifs ambitieux pour la préservation de l'environnement et la santé des habitants qui incite la ville de Lunel-Viel à expérimenter des solutions pour valoriser et réduire les déchets à la source.

lus des deux tiers des déchets de la poubelle « grise » sont recyclables: biodéchets (34%), emballages, verre, textiles, papiers et autres filières de recyclage (36%), etc. Pour les encombrants de déchetterie, il est estimé que 50% du contenu des bennes tout-venant pourrait être valorisé autrement.

La municipalité, engagée aux côtés de la Communauté de communes et du Syndicat Mixte Entre Pic et Étang (SMEPE), est particulièrement active en matière de valorisation et de tri des déchets. Parmi les mesures déjà mises en place, on peut citer l'installation d'aires de compostage collectifs sur la commune, le composteur à l'école Gustave Courbet et l'installation de poubelles de tri dans les bâtiments communaux.

Le tri «hors foyer» bientôt à Lunel-Viel

C'est un manque à combler : on trie chez soi... mais pas dans la rue. prochaienement, la ville de Lunel-Viel sera le lieu d'une

expérimentation en partenariat avec la CCPL. Financées par une subvention de l'ADEME* et de la Région, des poubelles permetant le tri (dites «multiflux») seront déployées dans les espaces publics. Les équipes réfléchissent actuellement au nombre de flux (emballage, verre, peut-être déchets alimentaires) et au moyen le plus simple de les collecter pour ne pas les mélanger. En effet, à partir de 2025, ce mode de collecte des déchets sur la voirie sera rendu obligatoire par la loi. C'est pourquoi, dès aujourd'hui, les communes qui le mettent en place dans le cadre de projet innovants sont subventionnées.

Expérimenter la collecte séparée de restes alimentaires

Un test de collecte séparée des déchets alimentaires aura lieu au printemps prochain. Objectif? Rechercher avec les habitants de quelques rues du village le moyen le plus pratique de collecter les biodéchets. Les solutions retenues seront ensuite déployées à l'échelle de toute la CCPL.

Source : chiffres recueillis auprès du Syndicat Pic et Étang

Rapide historique de la réglementation des biodéchets

2010/ loi Grenelle de l'environnement : 1 ère obligation progressive de tri des biodéchets pour les gros producteurs (2020 pourceux produisant plus de 10 tonnes de biodéchets par an)

2015 / loi de transition énergétique pour la croissance verte : Solution de tri à la source

des biodéchets pour tous les ménages français en 2025

2018 / directive européenne portant l'échéance au

31/12/2023: Article L. 541-21-1 du code de l'environnement, issu de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) du 10 février 2020 : "Au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation [de tri à la source / collecte sélective et valorisation des biodéchets] s'applique à tous, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets."

Définition Qu'appelle t-on **biodéchets?**

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : «Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc (issus de l'entretien, tels que les feuilles mortes, les tontes de pelouse et le fauchage, aussi appelé « déchets verts »), les déchets alimentaires (restes de repas ou de préparation de repas) ou de cuisine provenant des ménages. des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires,»



La presse locale a qualifié d' "historique" l'accord que vous avez obtenu au Syndicat Pic & Étang. Pourquoi?

Il s'est passé une chose à laquelle on assiste rarement en politique :

on était assis dans la salle de réunion de l'incinérateur. On vote la diminution de l'incinération et le public dans la salle applaudit les élus après leur vote. Puis, une fois la séance du conseil levée, Adrien Riff a pris la parole au nom des associations environnementalistes... les élus l'ont applaudi. Que de chemin parcouru en seulement deux ans!

Ces moments d'harmonie sont rares en politique, il faut les goûter!

En quoi consiste cet accord? Trois choses.

Un - On modernise l'incinérateur : 13 millions d'euros pour perfectionner les filtres et baisser les rejets jusqu'à plus de 40 % pour certains polluants. C'est bon pour la santé et l'environnement. Deux - On baisse progressivement les tonnages brûlés à Lunel-Viel de 120 000 à 90 000 tonnes. ce qui permet de réduire encore la pollution et les émissions de gaz à effet de serre de 25 % le climat.

collectivités, donc par les contribuables baisse. C'est bon pour le portefeuille.

Et j'ajouterai un bonus : une grande étude, très qualitative, va être réalisée pour étudier au plus près la santé des populations un incinérateur! riveraines.

Ouels sont les bénéfices concrets pour les Lunelviellois?

Diviser les reiets de polluants par deux, alors que l'incinérateur de

OUESTIONS À...

Fabrice Fenov.

Maire de Lunel-Viel, Vice-président de la CCPL chargé des déchets et Président de Pic & Étang

performante, c'est une avancée considérable. L'étude sur la santé est une revendication ancienne des associations. On applique vraiment le principe de précaution. Et puis 30 000 tonnes de moins, c'est 4 ou 5000 camions par an qui ne passeront plus dans Lunel-Viel, sur la 113 ou l'avenue du sport. Enfin. contrairement à ce qu'a raconté l'opposition, il n'y a pas de plateforme de stockage, le site reste tel quel. Plutôt, il s'améliore, avec une ombrière solaire sur le parking et une meilleure insertion dans

Les déchets doivent pourtant bien aller quelque part. Techniquement, comment allez-vous faire?

On va s'attaquer à deux types de déchets en priorité : les encombrants, vous cette benne qu'il y a dans les déchèteries où on iette tout ce dont on ne sait pas quoi faire. De nombreuses filières de récupération sont en train de naître : on recycle déjà les meubles, bientôt les articles de sport et de loisir, les matériaux du bâtiment... C'est la bonne direction, à l'heure où prix des matières premières supplémentaires. C'est bon pour augmente. L'autre catégorie, ce sont les restes alimentaires : en Trois - Le prix payé par les compostant, ou par une collecte dédiée, on va les séparer des autres déchets pour les valoriser. On va arrêter de brûler de l'eau! Des épluchures, un reste de viande ou un trognon de pomme, ca n'a rien à faire dans

Cela suppose aussi une évolution des comportements...

Mais les citoyens le demandent! Regardez le succès de la collecte des emballages avec

Lunel-Viel est déjà une usine le bac jaune. Cela faisait longtemps que c'était attendu. D'ailleurs les Lunelviellois vont être pionniers dans le tri des déchets : au printemps prochain, on va tester la collecte des restes alimentaires dans trois rues du village, pour que les habitants nous fassent des retours d'expérience : quel type de bac, quelle fréquence... Nous serons le premier village de cette taille où les habitants peuvent trier chez eux, et dans la rue : nous avons obtenu des financements de l'ADEME et de la Région pour déployer des poubelles de tri dans les rues du village. Il v en a déià dans les bâtiments publics. Il reste à en déployer sur tous les événements : le club taurin l'a fait pendant la fête d'été, on le fait au piano sous les arbres. On va proposer une solution clé en main pour que chaque responsable d'association ou organisateur puisse trier ses déchets.

Un dernier mot?

Merci! Aux élus du Syndicat Pic & Étang qui ont pris en compte les dimensions économiques et écologiques dans leur vote. Aux agents du Syndicat Pic & Étang, au bureau d'étude, qui ont fait preuve d'une grande inventivité pour résoudre un problème complexe. À tous les Lunelviellois et les habitants des villages voisins qui se sont mobilisés depuis des années pour parvenir à ce changement. Je remercie notamment Adrien et les bénévoles de l'association Lunel-Viel veut vivre qui ont fait un travail remarquable depuis 25 ans. Aujourd'hui, une page se tourne et. tous ensemble, nous allons de l'avant, nous nous donnons les moyens de léquer un meilleur environnement à

LA PAROLE À...

Adrien Riff, président de l'association environnementaliste Lunel-Viel-Veut-Vivre

Pouvez-vous rappeler l'origine et les objectifs de votre

Premier bilan exemplaire de

gestion des déchets de la cantine

400kg, c'est le poids des biodéchets détournés de l'incinération en deux

mois grâce à la mise en place d'un composteur collectif à l'école Gustave

association? L'association Lunel-Viel-Veut-Vivre a été créée par réaction, il y a quelque 25 ans. le lendemain du jour où la municipalité dont le faisais partie m'a refusé le débat, avant le vote qui entérinait ou non, la construction de l'incinérateur...ll faut dire que l'incinérateur sortait déjà de terre, et que les jeux étaient faits, dans l'ignorance de la population.

Après plusieurs années de combat, aujourd'hui, un accord a été obtenu pour réduire les tonnages incinérés, avezvous le sentiment d'être parvenu à un tournant dans la lutte vers une sortie progressive de l'incinération ? Il a donc fallu 25 ans de combat pour en arriver là... Car l'incinérateur devait s'agrandir... La place du

Valorisation

Courbet de Lunel-Viel

nstallée en septembre dernier, le site de

compostage collectif de l'école Gustave

Courbet permet de réduire la quantité de

biodéchets jusque-là voués à l'incinération.

Le self de l'école élémentaire qui accueille

en moyenne, en période scolaire, 230

repas par jour, enregistrait près de 70

kg de déchets par semaine. Depuis deux

mois, ces déchets issus de la cantine

alimentent le bac d'apport des déchets

compostables. Une fois plein, celui-ci est

transféré dans le bac de maturation. Le

premier transfert du bac de dépôt vers

a-t-on dit à l'époque, on pourra par la suite rajouter un quatrième, voire un cinquième four ! En clair, c'est tous les déchets de Montpellier et sa région qui auraient pu, à terme, venir chez nous à Lunel-Viel. C'était sans compter sur la vigilance et le combat des associations, Lunel-Viel-Veut-Vivre en particulier, qui a compté plus de 500 adhérents, parmi lesquels, notre maire actuel, Fabrice Fenov.

Notre première victoire politique importante, c'est lorsque nous avons réussi à bloquer ce funeste projet de l'installation d'une plateforme de mâchefers à l'entrée du village. Nous avons lancé une pétition dans le village qui a été signée par 70 % des habitants. Le projet a été abandonné et cette victoire nous a donné la confiance de la population, et c'est ainsi que nous sommes allés aux élections municipales, et avons fini par les gagner.

novembre dernier, en présence des agents

de la communauté de communes du pays

de Lunel et des services techniques de la

ville de Lunel-Viel. Les premiers résultats

Au total, ce sont environ 400kg de

maturation serviront de compost à l'issue

du processus de maturation, d'ici trois

mois. Quant au bac de dépôt des aliments,

il pourra de nouveau être rempli avec les

déchets organiques de la cantine.

sont très encourageants.

troisième four était prévue... Et même, nous Par la suite, Fabrice Fenoy a remporté les dernières élections municipales, puis a été nommé par ses pairs président du Syndicat Pic et Etang. Il vient de remporter une nouvelle et importante victoire, historique même, celle de la réduction des déchets envoyés à l'incinérateur, (30 000 tonnes en dix ans). Les temps ont bien changé.

> Cette nouvelle étape va-t-elle changer la donne dans votre mobilisation et orienter votre engagement en faveur de la réduction des déchets à la source ? Oui, c'est l'heure de faire évoluer Lunel-Viel-Veut-Vivre. Maintenant que nous avons été entendus. nous allons réfléchir aux movens par lesquels notre association peut accompagner la réduction des déchets. Il faut pour cela une forte mobilisation citoyenne et nous allons



Lors des opérations de taille et d'entretien des espaces verts, les agents des services techniques de la ville valorisent les déchets verts grâce au broyeur de végétaux. Les déchets verts sont ainsi valorisés en compost ou en paillage.

biodéchets non incinérés en deux mois de fonctionnement. Les déchets de la cantine ainsi transférés dans le bac de

incinérés en moins jusqu'en 2032

+ de 2/3 des déchets de la poubelle « grise » sont recyclables parmi lesquels 34% de biodéchets et 36% appartenant à d'autres filières de recyclage (emballages, verre, textiles, papiers)



En chiffres

30 000 tonnes de déchets



Tri à la source

Des poubelles multiflux installées dans les bâtiments

La ville de Lunel-Viel fait l'objet d'une phase d'expérimentation dans le cadre du déploiement de poubelles multiflux dans ses bâtiments communaux. Elle vient de s'équiper de 11 poubelles installées en différents lieux ouverts au public : salles communales, gymnase, bibliothèque, écoles... L'objectif : trier, collecter, sensibiliser et caractériser les déchets sur ses espaces publics.

fin de reuulle ...,
l'environnement de la consommation
hors domicile, la ville, accompagnée Lunel, a souhaité mieux valoriser la collecte et le recyclage des emballages et des papiers sur ses espaces publics en se dotant de poubelles multiflux. Cette première expérimentation déployée dans les bâtiments communaux, sera poursuivie dans un second temps sur Si ces poubelles multiflux viennent d'abord la voie publique. L'objectif est d'anticiper la généralisation de la collecte du tri dans l'espace public, qui sera obligatoire en 2024. Ces poubelles équipées de trois couleurs

de réduire l'impact sur de bacs (gris, jaune et bleu) permettent de différencier trois flux de déchets. Le bac gris contient les déchets ménagers courants, le bac jaune accepte les emballages et le bac bleu. le papier.

Répondre à un besoin mais aussi inciter

répondre à un besoin en termes de tri sélectif, elles sont également là pour inciter les usagers à les utiliser et généraliser le tri sur l'espace public comme à la maison.

Pays de Lunel Des solutions de proximité **et de** collecte séparéee

Avec plus de 50 000 habitants, le Pays de Lunel a déployé diverses solutions de proximité pour la gestion des biodéchets des ménages avec 329 composteurs individuels installés, 22 lombricomposteurs et 65 sites collectifs d'aires de compostage partagées.

Pour les particuliers et les associations

La collectivité estime que près de 15 tonnes de biodéchets ont ainsi été détournées des ordures ménagères en 2022. Des campagnes de broyage de déchets verts sont également ouvertes aux usagers pour



qu'ils s'autoalimentent en broyats et réduisent leurs apports en déchèterie. Ces solutions de proximité se poursuivent et s'accentuent, notamment dans les établissements scolaires avec la mise en place de composteur collectif pour la gestion des biodéchets. La CCPL et le Syndicat Pic & Étang apportent également des solutions aux professionels et associations afin de les inciter à diminuer la quantité de déchets produits lors des événements. Des subventions sont également possibles pour améliorer le tri lors des manifestations.

d'info :

https://www.paysdelunel.fr

Source CCPL - Service gestion des déchets

Depuis le 2 ianvier, tous les bâtiments publics du village sont équipés de corbeilles multiflux comprenant trois couleurs de bacs (gris, jaune et bleu). L'expérimentation avait déjà débuté au printemps dernier avec l'installation de poubelles multiflux dans les bureaux de

11 poubelles multiflux installées sur l'espace communal

5 267 € coût global de l'opération

2 620 € de subventions de l'ADEME (soit près de 50%)



La transition écologique est un axe majeur dans la politique menée par la ville, particulièrement active en matière d'environnement. Afin de réduire la production de déchets, le tri à la source est devenu la règle commune. C'est pourquoi, nous avons défini plusieurs actions fortes, à mettre en place jusqu'en 2026. Nous avons notamment commencé l'année dernière par augmenter le nombre de poubelles sur l'espace public et nous sommes engagés vers la généralisation du tri à la source et la valorisation. Dès le printemps dernier, l'ensemble des bureaux de la mairie étaient équipés de poubelles multiflux dans les services. Aujourd'hui nous déployons le tri à l'ensemble des bâtiments publics. Cette expérimentation est particulièrement utile en vue de la généralisation de la collecte du tri dans l'espace public obligatoire au 1er janvier 2025. Il faut une vraie prise de conscience, car on ne réussira à mettre en place cette nouvelle politique qu'à la condition exclusive que chaque citoyen s'engage. Il faut inciter les usagers à trier chez eux, comme sur la voie publique. C'est une aventure collective!



Elisabeth Marin-Charpentier. conseillère déléquée à la vie quotidienne



L'actualité des chantiers

Travaux sur le réseau d'assainissement rue Antoine Roux

Des travaux sur le réseau d'assainissement ont été réalisés sur la rue Antoine Roux du 2 au 11 novembre dernier. Afin de réduire les problèmes récurrents d'odeurs pour les riverains, le chantier a consisté au déplacement du point de rejet des eaux traitées et en la création de deux regards. Coût: 15 592.14 € HT





Travaux départementaux (aménagement nécessaire à la mise en sécurité de la déviation sur la RD24)

Dans le cadre des travaux de recalibrage de la RD24 entre Saint-Just et Lansargues, engagés par le Département, la réfection de l'entrée de ville côté Saint-Just a été réalisée. Ce projet de mandat, réalisé conjointement avec le département de l'Hérault, a permis la réfection du revêtement sur la rue Antoine Roux (reprise du tapis existant en enrobé d'une épaisseur de 6cm) et la mise en place de balise travaux de marquage (passage piéton/vélos) sur la rue d'Occitanie. Ces travaux ont été pris en charge à 100% par le Département. Et bientôt, l'opération de prolongement des deux bandes cyclables, subventionnée par la Communauté de Communes du Pays de Lunel, sera réalisée pour les connecter à la boucle verte. Dans le cadre de ce chantier, la mairie a participé financièrement à l'élargissement de la zone reprise par les travaux avec la réalisation des purges des racines sur une épaisseur de 14cm. Coût des travaux : 9447 € HT



Les travaux de reprise de la rue Jean Moulin (voirie, éseaux) débutent à partir du 13 février jusqu'à fin mai. l'accès à la rue en sera limité durant cette période!

Rénovation du local de l'aide alimentaire : travaux de peinture et pose de LED

Dans la continuité des travaux de rénovation du local de l'aide alimentaire (le Point solidarité du CCAS, situé rue des Thermes), après la réfection de la toiture, les agents du service technique ont réalisé des travaux de peinture et rénovation des murs et du plafond. Afin d'améliorer la visibilité et réaliser des économies d'énergie, des leds, moins énergivore que l'éclairage traditionnel, ont également été installées au plafond. Coût des travaux : 2 156 € HT



Le mot de...



Béatrice Despioch, architecte en charge du projet

« L'EVS est un projet entrepris depuis plus de deux ans. Il fait suite et répond au projet de la bibliothèque réalisée en mai 2019. En tant qu'architecte, j'ai mis l'accent sur la fonctionnalité et le respect du lieu, c'est un très beau bâtiment de par sa simplicité, ses volumes et ses nombreuses ouvertures qui laissent rentrer la lumière au sud.

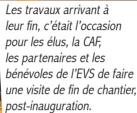
C'est un Espace de Vie Sociale, et ces trois mots "Espace" "Vie" et "Sociale" nous ont amené à créer un lieu dynamique, convivial et facile à vivre. Dynamique et convivial par la fluidité de son aménagement, les nombreux rangements intégrés, le choix des couleurs joyeuses, les choix des mobiliers modulables et colorés.

C'est une chance pour les habitants de Lunel-Viel d'avoir un lieu, au centre du village, dans lequel ils pourront être accueillis, écoutés et où ils pourront échanger et partager des morceaux de vie ».

L'EVS en chiffres

90 m² de local entièrement rénové comprenant un espace modulable, un coin cuisine et un bureau séparé.

178 214 € HT coût des travaux dont 138 904 € de subventions CAF (dont 50 % de prêt à taux zéro), soit un reste à charge pour la commune à hauteur de **39 310 €**





Les nouveaux locaux de "La Ruche" ont été inaugurés mercredi 7 décembre dans l'ancien réfectoire de l'école Jules Ferry, en présence de la CAF de l'Hérault, de l'équipe municipale et des Lunelviellois.



Les travaux de réhabilitation du local ont débuté en mars 2022 et se sont terminés à l'automne, pour une réception en décembre. Ci-dessus, les artisans qui ont participé au projet, prennent la pose aux côtés de l'architecte et de Marie Pellet-Laporte, première adjointe, en charge du suivi des travaux.

Inauguration de la Ruche, le nouvel espace de vie sociale pour tous

Début décembre, l'espace de vie sociale "La Ruche" a été inauguré après six mois de travaux au 19 rue des Écoles. Un lieu de convivialité avec de nombreuses activités, conçu en concertation avec les habitants. Ce nouveau lieu porte l'ambition de devenir un lieu d'échange et d'accueil pour tous les publics en mettant à l'honneur la participation citoyenne et les activités socio-culturelles de proximité.

En plein cœur de la ville, derrière la bibliothèque, La Ruche a pour objectif de proposer un espace convivial de partage et d'échanges. Premier grand projet de mandature à voir le jour, le lieu a été imaginé il y a deux ans en concertation avec les habitants. Après de longues démarches et plusieurs mois de travaux. l'espace de vie sociale, labellisé par la Caf, bénéficie de nouveaux locaux dans l'ancien réfectoire de l'école Jules Ferry.

Un essaim de proiets

Lieu d'échanges. La Ruche va accueillir des rendez-vous réguliers dans ses espaces, notamment des ateliers numériques collectifs, des cours de couture, cours de français et des rencontres autour de la parentalité... et bien d'autres propositions, notamment celles des habitants. Des permanences seront également assurées sur place.



Désormais, le local de 90m² est entièrement réhabilité. Il comprend : un espace modulable avec une grande table pour partager, discuter, dessiner, faire des projets, équipé d'un coin salon avec des fauteuils pour se poser, d'un coin tisanerie pour partager café et goûter et d'un bureau fermé pour préserver l'intimité des échanges.



Johane Mongrain, conseillère déléguée à l'EVS

Après plusieurs séances de concertation, c'est "La Ruche" qui s'est imposé pour nommer l'espace de vie sociale de Lunel-Viel. Un nom qui décrit bien le projet : lieu d'initiatives et de lien social pour tous les Lunelviellois. espace bourdonnant d'activités, qui promeut des valeurs

de coopération, de participation et de solidarité. Venez proposer des projets, animer et/ou participer aux ateliers, aux activités culturelles... La Ruche vous souhaite la bienvenue!



Pour contacter "La Ruche" et consulter le programme des animations : 06 31 18 40 53 ou par mail à evs.laruche@ville-lunelviel.fr





AFMTÉLÉTHON **INNOVER POUR GUÉRIR**

Retour sur...

Téléthon: une mobilisation au rendez-vous!

Un programme d'actions riches et variées sur deux jours était organisé les 2 et 3 décembre dernier par la mairie de Lunel-Viel, avec la mobilisation et la participation des commercants et des associations de Lunel-Viel.

PLUS DE 300 PERSONNES AU GRAND LOTO **DU TÉLÉTHON**

Les associations lunelvielloises ont donné le coup d'envoi du Téléthon 2022 à Lunel-Viel avec un grand loto organisé le vendredi soir. Pour cette grande première, l'événement a fait carton plein. Dès 19h les participants attendaient déià l'ouverture des portes de la salle Roux et les tables se sont vite remplies. Le loto a remporté un grand succès et a déplacé près de 300 joueurs.







En parallèle, GM Squash organisait un tournoi au profit du Téléthon, tout comme le club de iudo Kumikata qui organisait au dojo une rencontre parents-enfants.









Lancement du Téléthon le vendredi soir avec le grand loto organisé à la Salle Roux, en présence des élus (de gauche à droite) : Patrick Pellet, conseiller délégué à la culture, Patrice Grandgonnet, adjoint à la vie associative et au handicap, Florence Faure, conseillère déléguée à la jeunesse et au sport, et Fabrice Fenoy, maire de Lunel-Viel.





Malgré la pluie, les animations du samedi matin ont pu avoir lieu à la salle Roux. La gratiferia organisée par le CCAS et la vente de gourmandises confectionnées par les bénévoles de l'APSH 34, de l'atelier pâtisserie mené conjointement entre le CCAS et l'EVS, et des Titounets ont attiré quelques courageux.





Les animations se sont poursuivies samedi avec un tournoi de cartes organisé par le club de Tarot de Lunel-Viel.

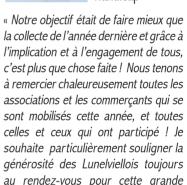












Nous n'avons pas encore comptabilisé la totalité des dons récoltés mais nous avons déià dépassé la recette de l'an dernier. Nous dévoilerons le montant collecté pour l'édition 2022 lors de la cérémonie de remise du chèque à l'AFM Téléthon prévu fin janvier ».



Un parfum d'Italie

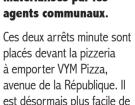


Salvatore Ventura, d'origine sicilienne, est à la tête depuis huit ans du restaurantpizzeria éponyme "La Saporita" sur Vendarques. « Au restaurant, ie propose le service du midi uniquement, j'avais du temps le soir et j'avais envie de proposer mes pizzas dans les petits villages. Avec le camion je suis libre et je rencontre du monde », explique le pizzaïolo. Arrivé en France il y a près de 34 ans, le restaurateur a été formé à Naples auprès des maîtres pizzaïolos napolitains. Aménagé comme une cuisine de restaurant, avec un four à bois venu spécialement d'Italie, le camion qu'il a entièrement aménagé, propose 14 pizzas à emporter, de la classique Margherita à la Calzone. Le pizzaïolo se déplace aussi pour des événements privés et professionnels. Pour trouver la Saporita, c'est facile, il suffit de se laisser guider par la musique et les effluyes d'Italie! Commande le lundi soir de

Deux arrêts minute créés devant VYM **PIZZA**

17h30 à 20h au 06 95 94 34 49.

Depuis fin décembre, deux emplacements de stationnement temporaire ont été matérialisés par les



à emporter VYM Pizza, avenue de la République. Il est désormais plus facile de venir récupérer ses pizzas! Ouvert du mardi au dimanche de 18h à 21h30.

d'info : VYM Pizza





ASSOCIATIONS Judo: 400 combattants réunis pour la rencontre interclubs

La deuxième journée de rencontre interclubs du Judo Club Kumikata, le 19 novembre dernier a rencontré un vif succès : 400 jeunes combattants ont investi tout au long de la journée, la halle des sports Pierre de Coubertin.

armi les clubs amis invités de l'Hérault et du Gard. 16 ont répondu présents. Au total, 400 combattants ont défendu les couleurs de leurs clubs respectifs : le Doio Baillarquois, le Judo Club de Saint Gély du Fesc. Saint-Just. Marsillarques, Sussarques. Claret, Castries, Mauguio, Lunel-Viel, Lansarques, Candillarques, le Montpellier Olympic Judo, Montpellier Sporting Club et les JC de Beaulieu, Milhaud et Quissac.

Cette journée de rencontre amicale interclubs a permis aux enfants de se rencontrer et de se confronter à d'autres judokas que ceux de leur club. Les 110 ieunes enfants de l'éveil judo, se sont réunis autour de jeux



d'éveil sur les tatamis, tandis que pour les autres catégories, les rencontres ont permis de les préparer à de futures compétitions. À l'issue des combats, chaque enfant a recu une médaille mettant à l'honneur sa démarche. Le président du club de judo de Lunel-Viel. Romuald Frich et son équipe adressent leurs félicitations aux iudokas de Lunel-Viel qui ont fait honneur à leurs éducateurs sportifs et dirigeants. Ainsi gu'un grand merci aux parents et bénévoles pour leur implication et leur mise à contribution pour l'installation et le rangement des tatamis dans la halle des

Contact: Romuald Frich 06 45 61 10 11

f Judo Club Lunel-Viel Kumikata

APEEM : l'association des parents d'élèves reste mobilisée

Après la réussite de la soirée Halloween en octobre dernier, l'association des parents d'élèves de l'école maternelle des Thermes, s'est à nouveau mobilisée tout le mois de décembre avec l'organisation d'une super tombola de Noël.

L'association des parents d'élèves de l'école maternelle (APEEM) de la commune assure son soutien à l'établissement scolaire par le financement de projets et l'animation de diverses actions dédiées principalement à l'école maternelle des Thermes. Cependant, elle invite aussi l'élémentaire à participer à certaines manifestations telles que la soirée Halloween. la kermesse de fin d'année ou encore la tombola de Noël. Sur ces événements, les bénéfices sont partagés entre les deux écoles. Depuis le début de l'année scolaire, l'APEEM a participé à diverses opérations, notamment la photo de classe et la soirée Halloween. Cette opération a connu une belle réussite puisque près de 150 personnes étaient rassemblées à la salle Roux le 31 octobre dernier. Au programme: jeux, maquillage, chasse aux

bonbons dans le village et soirée musicale écoles a suscité une grande participation dansante sur le thème d'Harry Potter. Parmi les autres opérations organisées pour cette fin d'année, la vente de sapins et la tombola de Noël. Les bénévoles de l'APEEM en profitent pour remercier les commerçants du village et les parents d'élèves pour leur générosité et l'obtention de nombreux lots. Cette opération partagée entre les deux



des parents et permet à l'association de reverser 2000€ à l'OCCE de l'élémentaire pour l'aider à finaliser ses projets. Les bonnes volontés qui souhaitent participer aux différentes actions sont bien sûr invitées à rejoindre l'Association.

d'info : APEEM de Lunel-Viel

Le tirage de la tombola de Noël, lancé du 1^{er} au 24 décembre. avait lieu chaque iour en direct sur facebook.

La soirée Halloween organisée par l'APEEEM a rassemblé à la salle Roux près de 150 personnes le 31 octobre dernier.



collectif étoffe ses activités et propose deux créneaux de danse et lance des cours de percussions africaines. 'association, qui compte une quinzaine dès le mois de février. Parallèlement, des stages de danse africaine avec percussions d'adhérents, est particulièrement active sur la commune. La troupe de seront organisés sur l'année. Les cours de danseurs qui propose l'enseignement danse africaine traditionnelle se déroulent de danse africaine chorégraphiée, se le vendredi soir (un vendredi sur deux)

Depuis sa création sur la commune en 2018 par Catarina, "Blanches Ebène" rayonne

sur la commune et transmet son amour de la danse africaine. À partir de février, le

Cours de danse et percussions

africaines avec Blanches Ebène

Blanches

En plus des cours de danse traditionnelle africaine qui s'étoffent avec dorénavant deux rendez-vous réguliers par mois, des cours collectifs de percussions africaines seront proposés le lundi de 16h30 à 17h30.

montre particulièrement présente lors

des manifestations culturelles, carnaval.

percussions sont tous niveaux et ouverts à tous (adultes et enfants).

Blanches Ébène - Contact : Catarina Oxalàrina 06 34 23 33 24 **f** Blanches Ébène

de 20h15 à 21h45 à la halle des sports

Pierre de Coubertin. Les cours de danse et

Avec l'ASPTT, les enfants s'amusent en faisant de l'exercice

Un stage multisports a été organisé à la halle des sports Pierre de Coubertin, pendant les vacances de la Toussaint, pour les enfants de 3 à 10 ans. Une belle réussite qui sera reconduite en période de vacances scolaires.

In stage kidisport, réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans, a eu lieu du 2 4 novembre derniers, pendant les vacances scolaires. Les éducateurs de l'ASPTT Lunel avaient programmé trois jours d'exercices. Au programme : jeux de ballons, jeux de raquettes, baseball, hockey, danse, lutte, château gonflable et découverte du karaté. Au total, le stage a réuni 30 jeunes participants. Un réel plaisir pour les éducateurs et les enfants qui sera renouvelé sur 2023.

L'activité kidisport permet aux enfants de 3 à 6 ans d'acquérir un goût pour le sport. par le biais de jeux centrés sur la motricité, l'équilibre, l'adresse et l'autonomie. Le kidisport+ proposé aux 6-9 ans sensibilise les enfants à la pratique de différentes activités leur permettant de découvrir plusieurs sports et de s'épanouir en pratiquant des jeux de ballon, de raquettes ou d'opposition ou encore des activités athlétiques. Le club labellisé, propose sur Lunel, Saturarques et

stages multisports ouvert à tous pendant les vacances scolaires. Ces stages multisports ont pour but de divertir les enfants durant les vacances scolaires tout en leur faisant faire du sport et en les initiant à des activités sportives inédites. Le prochain stage prévu sur Lunel-Viel aura lieu pendant les vacances

f ASPTT LUNEL Omnisports



Mathias Mauger au 06 42 69 43 60

Tribune de l'opposition

QUAND LES IDÉOLOGIES SUPPLANTENT LE BON SENS...

En cette période de fin d'année certains sujets tourmentent beaucoup les Français tel que les guestions sociaux-économiques (explosion des prix de l'énergie, inflation, retraites, etc.), et certains politiques, se revendiquant écologistes, trouvent encore de bon ton de continuer à culpabiliser les Français sur leur manière de se déplacer, de se chauffer ou de consommer.

Lunel-Viel n'échappe pas à cette épidémie et sous couvert d'écologisme, nous voyons certains projets verts progresser au détriment d'autres. Si la technique est imparable pour l'obtention des indispensables subventions étatiques, régionales. départementales et autres, elle ne devrait toutefois dispenser personne de quelques réflexions de base, à l'image de la pyramide de Maslow : quels sont les besoins de mes administrés ? Mon projet répond-il à ces besoins ? Et si la réponse à cette dernière question est oui, alors nous pourrons considérer et inclure pour ce projet le volet écologique.

Malheureusement à Lunel-Viel, nombreux sont les choix d'abord priorisés parce qu'ils permettent de se prétendre écologistes, sans pour autant se demander si le besoin existe ou s'il existe un besoin plus important à satisfaire.

Exemple : La Traverse. Projet débattu lors du conseil municipal du 10 octobre dernier, montant prévisionnel 713 940 €, pour la création d'une nouvelle piste cyclable reliant les stades aux écoles. Ceci posé, nous nous interrogeons : Combien d'habitants, ne se rendant pas aujourd'hui à l'école à vélo, feront ce choix une fois la traverse réalisée ? Cette Traverse correspond-elle à un besoin ? La question reste entière...

Quand nous interrogeons le maire sur le fait de savoir pourquoi il n'est pas plutôt préférable, avec le même budget, de requalifier les voiries existantes (incluant routes, pistes cyclables, trottoirs et réseaux), qui sont d'un délabrement absolu, l'argument imparable est brandit « Ha !, vous êtes contre le vélo, vous êtes conservateurs et préférez la voiture ! » allant même jusqu'à suggérer aux travailleurs lunelviellois, et notamment ceux travaillant sur Montpellier, d'envisager d'aller travailler en vélo parce qu'il faut changer les habitudes!

De la même manière, pourquoi le projet d'extension de l'école maternelle a-t-il été scindé en deux tranches, une ferme consistant en la création d'une extension neuve, la seconde optionnelle consistant en la réhabilitation de cet équipement et incluant un volet thermique? Pourquoi ne pourrait-on pas utiliser le budget. dédié à la Traverse, pour affermir la tranche optionnelle de ce projet ? Cela n'est-il pas plus prioritaire qu'une nouvelle piste cyclable ? Alors au risque de pragmatisme, nous pensons que la réponse n'est malheureusement que politique :

Faire du neuf est visible, mener des réhabilitations, surtout s'il s'agit de réseaux et de voiries, l'est beaucoup moins. L'un est électoraliste, l'autre non! CQFD...

Vos élus minoritaires

Tribune de la majorité

STOCKAGE DE DÉCHETS : ENCORE LINE INTOX DE L'OPPOSITION EN AVRIL DERNIER. L'OPPOSITION PUBLIAIT ICI MÊME UNE TRIBUNE VISANT À AFFOLER LES LUNELVIELLOIS. DÉCODAGE.

Il fallait l'inventer... Alors que les rejets de l'incinérateur diminuent de plus de 40 %, l'opposition a risqué ce titre étrange : « réduction du tonnage incinéré : nouvelles pollutions en perspectives (sic) ». Un long texte alambiqué tentait ensuite d'alarmer les citovens en évoquant le spectre inquiétant d'un stockage de déchets à Lunel-Viel. Dans cette fiction, l'opposition n'a pas lésiné sur les moyens dramatiques : odeurs pestilentielles, pollution des sols, goëlands éventrant des balles de déchets... Sous sa plume. Lunel-Viel se transformait en poubelle à ciel ouvert. De facon assez déplaisante. elle voyait chez les nombreux Lunelviellois qui ont manifesté par le passé contre le tout-incinération et ses conséquences (mâchefers. reiets...) une « base électorale » aveuglée par « l'idéologie ».

C'est presque insultant pour les centaines, voire les milliers de Lunelviellois qui ont sans relâche combattu la création de l'incinérateur en 1999, dénoncé l'impasse de ce mode de traitement des déchets, manifesté à de nombreuses reprises devant l'usine. L'opposition oublie que 72 % des Lunelviellois avaient signé la pétition contre l'implantation d'une plateforme de mâchefers. Ce sont ces gens, simples citoyens ou militants associatifs qui, avec leur temps, leur énergie, ont permis le basculement vers une autre politique de traitement des déchets. Oui, le maire actuel « perché sur son vélo » a été l'un d'entre eux. Et pour cause : à l'époque, l'ancien président du Syndicat interdisait la salle du conseil au public, au mépris de la loi!

Et pendant ce temps, qu'a fait l'opposition ? Une photo compromettante, qui a vite disparu de son site internet, montre comment elle offrait une tribune à l'ancien directeur de l'usine. Prête à gober n'importe quel discours lénifiant plutôt que de voir l'évidence : brûler des épluchures de concombres ou des trognons de pomme est une aberration technique, économique et environnementale. Pas une seule action constructive, même pas une manif. Le degré zéro de la recherche de solution alternative : feuilleter ses publications du début du siècle, de Regain à 47.7 en passant par la tribune parue dans ce journal est accablant pour elle. À sa place, nous choisirions la discrétion, à défaut de faire amende honorable, ce dont elle semble incapable.

C'est ainsi : l'opposition n'accepte pas d'avoir été du mauvais côté de l'histoire et croit s'en tirer en « trumpant » son monde avec des fake news : des barres d'immeubles sur le stade de foot, des balles de déchets à l'incinérateur... Alors, répétons-le, il n'y aura pas de stockage de déchets à l'incinérateur pas plus qu'il n'y aura de gratte-ciels sur le stade!

Nous préférons agir, même quand les batailles sont difficiles. Celle de l'incinération l'était. Nous avons gagné : la baisse des polluants de l'incinérateur, c'est l'intérêt de tous. Même de l'opposition.

Le groupe majoritaire



Mairie

Mairie de Lunel-Viel 121 avenue du Parc 34400 Lunel-Viel www.ville-lunelviel.fr

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Tél. 04 67 83 46 83

Numéros utiles

Police municipale de Lunel-Viel > 04 67 83 46 79 ou 06 82 84 70 51

Gendarmerie de Lunel > 04 67 83 06 23

Pompiers de Lunel > 04 67 13 56 30

Centre hospitalier de Lunel > 04 67 87 71 00

Médecins généralistes

> Dr CONFAIS WALTON Marie-Paule 04 67 82 37 74 > Dr CASSAN Jean-Christophe 04 67 71 72 12

URGENCES

SAMU 15 Pompiers 18 Police secours 17 Allo enfance maltraitée 119 Violences conjugales 39 19 SOS sans abri 115

État civil

Naissances

22/09: BONY Maxence **23/09**: PEROUSSET Charlie **29/09**: ROUQUAIROL Cléa 29/09 : ROUQUAIROL Théa 01/10 : ROUSSEAUX Sohan 27/10: PIGET Alba 04/11: ANGELES Louis 08/11: STARKE COSTENOBLE Rose 21/11: GIBOULET Manuela 16/12: SALAZARD Lona 28/12 : GARCIA Swaily 29/12 : RATIEUVILLE Soleya

Mariages

28/12: BASSAS Marc et AVROUIN Nadine

Décès

12/09: ROUSSILLE Jeanne 07/10: ALIZON Odette 15/10: BELLÈS Annita 23/10: ROUX Ivan 29/10: DUBOIS Micheline 01/11: DE CASSAN-FLOYRAC Lucien 20/11: HALBOUT Jean 23/11: ZEROUKI Ali 28/11: LLAMAS PEDRERO Jeanne 29/11: MERCIER Jacky 02/12: CHANDESAIS Micheline 07/12: BASSIER Vincent 26/12 : GRAU Dolorès 30/12 : SALVAIRE Elmi

Décès de Eirik Levasseur

C'est avec tristesse que la Municipalité a appris le décès d'Eirik Levasseur, le 27 décembre dernier. Arrivé, à l'âge de 49 ans, en tant que professeur de piano et guitare en 1998 à l'Amicale laïgue de Lunel-Viel, il a continué avec l'association "La Clé de Sol". à partir de janvier 2004, où il a ajouté de nouvelles activités musicales : éveil musical, chorale enfants et chorale adultes. 25 ans d'enseignement auprès de plus de 400 élèves à qui il a enseigné avec passion la musique classique. le



du monde. Il enseignait à la fois à l'Académie de musique du Pré Saint-Gervais en région parisienne, était chef de chœur de la chorale "Climat", formait des élèves au concours des conservatoires. Il participait l'été, au sein d'associations caritatives, à des formations musicales dans jazz et autres chants traditionnels plusieurs pays d'Afrique.

UN NOUVEAU MÉDECIN S'INSTALLE SUR LA COMMUNE

Un nouveau médecin généraliste rejoint le cabinet médical de la route de Valerques.

Originaire des Yvelines, le Docteur Ouhibi Lofti est le nouveau médecin généraliste à rejoindre le cabinet médical de la route de Valergues, qui



abrite également le docteur Confais Walton et un cabinet de dentistes. Le médecin s'installera dans son cabinet le 16 ianvier. Prise de rendez-vous sur la plateforme "Doctolib" et au 04 67 67 09 77.

GESTION DES DÉCHETS **CALENDRIER DE** COLLECTES

Les calendriers de collectes 2023 pour la commune de Lunel-Viel sont en liane sur le site de la CCPL.

Pour le centre-ville, le ramassage du bac gris (ordures ménagères) et jaune (emballages) a lieu le mercredi, le bac bleu (papiers) un vendredi par mois. Pour le reste



de la commune, le ramassage du bac gris s'effectue le mercredi, le bac jaune un jeudi sur deux et le bac bleu, un vendredi par mois. Attention. les bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir. Plus d'infos sur www.paysdelunel.fr

HOMMAGE A HERVÉ DIEULEFES

Maire de Saint-Just depuis 1983 et premier vice-président de la **Communauté de communes** du Pays de Lunel, Hervé Dieulefès était une figure emblématique du territoire. il s'est éteint le jeudi 24 novembre 2022.

Maire emblématique de Saint-Just, il aura marqué durant 7 mandats, soit 39 ans sa commune de son empreinte. En tant que commune voisine, la ville de Lunel-Viel avait établi des liens amicaux et de confiance avec le premier édile de Saint-Iust. Directeur commercial de profession, Hervé Dieulefès a été élu maire de Saint-Just pour la première fois en mars 1983. Le début d'un engagement



qui l'animera, toute sa vie. Il occupait également le siège de 1^{er} Vice-Président en charge des grands projets et de la politique des solidarités aux communes. Il œuvrait lors de ce mandat à développer l'attractivité de notre territoire. Hervé Dieulefès était également un fervent défenseur des traditions taurines. Fabrice Fenoy, maire de Lunel-Viel, ainsi que l'ensemble des élus municipaux et du personnel de mairie, présentent leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

CINÉ SURPRISE

>>> Portraits croisés des commerçants du marché du vendredi sur la place de Lunel-Viel

Sur la place du 14 juillet, en cœur de ville, un petit marché s'installe tous les vendredis soir depuis quelques semaines déjà. Parmi les commerçants qui posent régulièrement leurs étals le vendredi à Lunel-Viel, on y trouve un fromager-charcutier et un primeur. Portraits, dans ce numéro du LVmag, des deux commerçants qui contribuent au fonctionnement de ce petit marché de producteurs et qui ambitionnent de pérenniser ce nouveau rendez-vous.



Emmanuel Bracco, vente de fromages et charcuterie

Originaire de Sète, cet ancien fonctionnaire de police s'est reconverti dans la vente ambulante. Depuis sept ans, il fait les marchés saisonniers et autres marchés locaux où il vend ses produits de charcuterie et de salaison, olives, œufs et autres fromages qui proviennent de petits producteurs locaux. Emmanuel bichonne les produits. « Je privilégie les produits locaux de qualité, principalement de la Lozère, de l'Avevron et du Salagou », explique-t-il. Depuis sa création, le marché alimentaire a connu quelques débuts difficiles. « Nous avons souffert cet été de la chaleur pour nos produits frais. Il faut que l'on trouve notre

créneau pour pouvoir l'étoffer progressivement et faire venir la clientèle. Le vendredi soir est un bon créneau **J'AIME** pour nous, car cela permet aux parents qui traversent RETROUVER le village à pied jusqu'aux écoles de faire une halte sur L'AMBIANCE DU le marché et se fournir en produits frais et alimentaires ». Aujourd'hui installé à son compte, le commerçant MARCHÉ D'ANTAN. ne regrette pas sa nouvelle activité. Et c'est peu dire. OÙ TOUT LE MONDE il apprécie particulièrement l'ambiance conviviale des SE PARLE ET SE marchés, « Je fais les petits marchés aux alentours. SOURIT... J'aime retrouver l'ambiance du marché d'antan, où tout IL FAUT LAISSER le monde se parle et se sourit, avec des commerçants LE TEMPS AU sympas et des clients qui nous font confiance. Lorsqu'un TEMPS, OUE CELA client me dit à vendredi prochain, c'est une fierté, il faut **DEVIENNE UN** laisser le temps au temps, que cela devienne un rendez-**RENDEZ-VOUS** vous régulier pour les Lunelviellois. Ce sont eux qui feront pérenniser le marché. » RÉGULIER **POUR LES**

Albert primeur, la quatrième génération.

Albert est la quatrième génération de primeurs. Sur les marchés de Montpellier, l'enseigne "Albert primeur" perpétue la tradition familiale. « On a toujours fait ça dans la famille, mon arrière-grandpère, mon grand-père, mon père et moi », confie le jeune homme avec qui la quatrième génération de primeur est dans la place! Depuis trois ans, il sillonne les marchés pour vendre, selon la saison, endives, fraises, asperges et autres fruits et légumes issus en majorité de la région "le plus possible en bio et surtout en circuits courts". Basé près de Montpellier, le maraîcher se sert directement chez le producteur. « Je me fournis chez les producteurs en direct de l'exploitation, sans intermédiaire, C'est du circuit court ! » Derrière sa balance, le maraîcher propose une soixantaine de références de fruits et légumes de saison et une sélection de fruits secs pour les fêtes comme les pruneaux,

abricots ou figues. « Je ne fais pas un marché pour faire un marché. J'ai avant tout le goût du contact humain. Je privilégie les petits marchés. On se connaît tous et c'est important de garder cet esprit convivial et de proximité. » Sur son étal, un coin « O gaspi » est réservé aux fruits et légumes encore bons mais datés de quelques iours "à prix cassé". Une manière d'offrir au client un bonus et de limiter le gaspillage.

((J'AI AVANT TOUT LE GOÛT DU CONTACT HUMAIN. JE **PRIVILÉGIE** LES PETITS MARCHÉS...



LUNELVIELLOIS...

Le marché a lieu tous les vendredis soir sur la place du 14 juillet de 17h à 20h. 👔 Le marché de Lunel-Viel

Janvier

Fête votive

Du jeudi 19 au dimanche 22 janvier, place du 14 juillet et salle Roux

> Saint-Vincent

Spectacles, animations et lâchers de taureaux dans les rues de la Ville.

LUNEL-VIEL

SAINT-VINCENT

> Repas des seniors

Jeudi 19 janvier à 12h, salle Roux.

> Concert de Joyce Jonathan Vendredi 20 janvier à 21h.

Salle Roux > Spectacle de Didier Gusti

Samedi 21 janvier à 21h, Salle Roux

Possibilité d'acheter les places au "Bistrot de la place" ou par téléphone au 06 31 13 19 01 Tarif: 19€

Lecture

Vendredi 27 janvier de 10h à 11h30, à la bibliothèque

> Le rendez-vous des lecteurs

Temps partagé autour de la lecture un vendredi par mois

Ca joue!

> Temps de jeux en famille

Mercredi 11 janvier de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque Un mercredi par mois pour les enfants et les parents.

Ateliers Seniors - UFCV

> Bien vivre ma retraite (2h/12 ateliers)

du 12 janvier au 29 juin tous les jeudis de 14h à 16h

> Ateliers numériques collectifs (2h/12 ateliers)

du 16 janvier au 3 avril tous les lundis de 14h à 16h

Sur inscription dès 60 ans au 06 31 18 40 53 ou par mail à : evs.laruche@ville-lunelviel.fr

Ateliers 0 déchet

Avec la Tri'Cvclerie du Midi. Un mercredi par mois.

> Ateliers de récup

Mercredi 25 janvier de 14h30 à 16h30, à l'EVS

Le Trapilho et tote bag sans colle ni couture Sur inscription - Pour tous les âges dès 7 ans





Festival Traversées

La 39^{ème} édition du festival Traversées aura lieu du 31 mars au 8 avril 2023 sur le Pays de Lunel. Programmation prochainement disponible sur le site de la ville : www. ville-lunelviel.fr



Février

Lecture

Vendredi 24 février de 10h à 11h30, à la bibliothèque

> Le rendez-vous des lecteurs

Temps partagé autour de la lecture un vendredi par mois

Ca ioue!

> Temps de ieux en famille

Mercredi 8 février de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque Un mercredi par mois pour les enfants et les parents.

Atelier pliage et origamis

Mercredi 1er février de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque

> Le livre dans tous ses états

Sur inscription - Pour tous les âges dès 7 ans

Cinéma

> Ciné-surprise

Mardi 21 février à 14h30 à la bibliothèque À partir de 8 ans

Café-famille

> Rencontres parents-enfants

Mercredi 15 février à 10h à la bibliothèque

Thématique : les écrans et les jeunes enfants Avec la participation du psychologue Christophe Bons

Ateliers 0 déchet

Avec la Tri'Cyclerie du Midi. Un mercredi par mois.

> Ateliers de récup

Mercredi 22 février de 14h30 à 16h30, à l'EVS

Trapilho et tawashi - Sur inscription - Pour tous les âges dès 7 ans

Mars

Pizza-Blabla «L'orientation»

> Temps d'échange pour les 15-25 ans

Jeudi 2 mars de 19h à 20h30, à l'EVS

Ateliers 0 déchet

Avec la Tri'Cvclerie du Midi. Un mercredi par mois.

> Ateliers de récup

Mercredi 15 mars de 14h30 à 16h30, à l'EVS

Beewrap - Sur inscription - Pour tous les âges dès 7 ans

Ca joue!

> Temps de jeux en famille

Mercredi 8 mars de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque Un mercredi par mois pour les enfants et les parents.

Carnaval

Vendredi 24 mars Programme disponible prochainement.

Vendredi 31 mars de 10h à 11h30, à la bibliothèque > Le rendez-vous des lecteurs

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

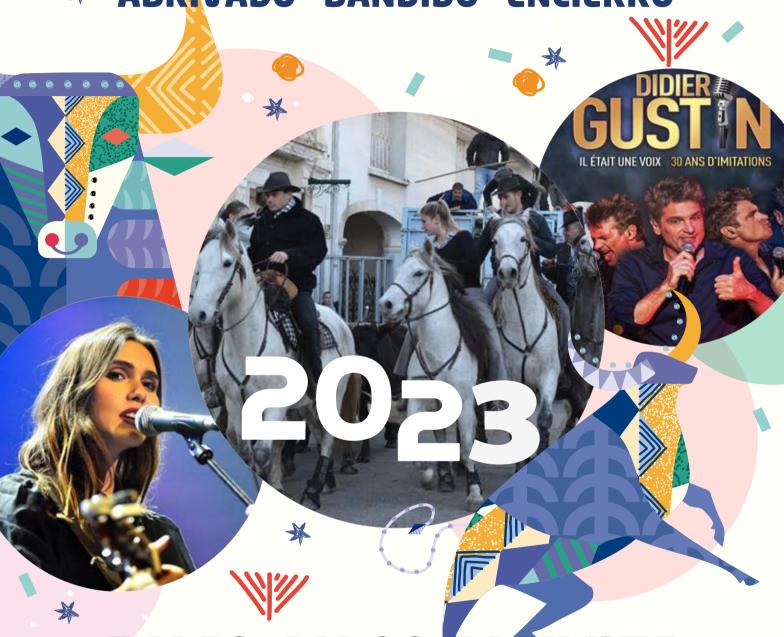
Horaires d'ouverture

La bibliothèque vous accueille du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.



LUNEL-VIEL SAINT-VINCENT

* ABRIVADO - BANDIDO - ENCIERRO



DU 19 AU 22 JANVIER





DIDIER GUSTIN SPECTACLE

SALLE ROUX

RENSEIGNEMENTS BILLETTERIE AUPRÈS DU BISTROT DE LA PLACE



www.ville-lunelviel.fr

